LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 6 DECEMBRE 2024

Par suite d'une convocation en date du **26 novembre 2024**, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS se sont réunis à la Mairie le **six décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures**, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire** de la Commune.

La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le **26 novembre 2024.**

Il a été procédé à l'appel nominal des conseillers.

Présents : M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Marie Hélène RICQUEBOURG – Mme Christine BARET – M. Laurent LENCLUME – M. Stéphane VARCOURT – M. Emile PERMALNAICK – Mme Séverine MARA – M. René VLODY – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE.

Déportés sur l'affaire N°2 : M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Jean Max ROPAULD – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Julia DUBOURG BEGUE.

Procurations : Mme Julia DUBOURG BEGUE a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – **Mme Annick SEVERIN** a donné mandat à Mme Suzette RIVIERE.

Absents : Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – Mme Line Rose BAILLIF – M. Bruno CORÉE – M. Jean Christophe HOAREAU – Mme Julie Rose MEZINO – M. Paul FORT – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Roseline LUCAS.

Le Maire a constaté le quorum.

Il a ensuite procédé, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné **Monsieur Stéphane VARCOURT** pour remplir les fonctions de secrétaire.

& &

&

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION	
		ADOPTE	REJETE
061224_01	**Compte-rendu des décisions** Adoption du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2024	×	
061224_02	**Plan local d'urbanisme** Approbation	× *(2 abstentions : René VLODY et Raphaël RIVIERE)*	
061224_03	**Synthèse de la qualité des comptes** Exercice comptable 2023	*Le conseil municipal prend acte du rapport*	
061224_04	**Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2025**	×	
061224_05	**Règlement budgétaire et financier** Actualisation	×	
061224_06	**Acquisition et portage par l'EPF Réunion du terrain cadastré AS 178 destiné à la réalisation d'un parc intergénérationnel** Passation d'une convention d'acquisition foncière et de portage n° 01 22 16 entre la commune et l'EPF Réunion	×	
061224_07	**Protection sociale complémentaire : Risque prévoyance** Adhésion au contrat collectif d'assurance du CDG Fixation du montant de la participation mensuelle par agent	×	
061224_08	**RESSOURCES HUMAINES** Modification du tableau des emplois Création d'emplois	×	
061224_09	**Régime indemnitaire de la Commune des Avirons – Délibération instituant l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour les fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale**	×	
061224_10	**Régime indemnitaire de la Commune des Avirons tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP)** Modification de la délibération initiale suite à la publication des textes pour les catégories A et B de la filière technique Modification des plafonds de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) Modification des plafonds et détermination des critères et modalités d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA)	×	
061224_11	**Approbation d'une convention relative à l'intervention d'accompagnement humain d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré**	×	
061224_12	**Règlement Intérieur du Conseil Municipal des Enfants** Modification	×	
061224_13	**Projet NEFLE de l'école du Ruisseau et Collège ADRIEN Cadet** Approbation de la convention de transfert de propriété de matériel	×	
061224_14	**Mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au règlement général sur la protection des données (RGPD)** Convention d'accompagnement avec le CDG	×	
061224_15	**CAUE** Renouvellement de la convention pour l'année 2024	×	
061224_16	**Culture – Réseau Curcuma Scènes du sud de la Réunion** Adhésion	×	
061224_17	**SPL Avenir Réunion** Rapport du mandataire Exercice 2023	*Le conseil municipal prend acte du rapport*	
061224_18	**Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire**	×	

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire de séance,

Stéphane VACOURT

Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE
LE 16 DEC. 2024

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire

Eric FERRERE

Publiée le : 16 DEC. 2024

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de La Réunion (Tribunal administratif de La Réunion ; 27, rue Félix Guyon, CS 61107, 97404 Saint-Denis Cedex ; Tél. : 02 62 92 43 60 ; Fax : 02 62 92 43 62 ; greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.